



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 020

11 novembre 2012

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

Formations technologiques & professionnelles

- L'apprentissage en 2011 : hausse des entrées, surtout dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Vie des établissements

- Expérimentation de la philosophie en terminale Bac Pro

EDITORIAL



L'une des questions récurrentes concerne le souci des chefs d'établissement d'organiser les poursuites d'études pour les élèves engagés dans un cycle professionnel.

Rendre une filière professionnelle attractive nécessite, certes, que les jeunes n'aillent pas vers un cul de sac et il faut donc organiser les poursuites d'études. Cependant, ne faudrait-il pas que l'enseignement professionnel marche sur deux jambes en s'appuyant, d'un côté sur l'insertion professionnelle et, de l'autre côté sur cette éventualité d'une poursuite d'études. Dire aux jeunes et aux parents, pour mieux « vendre » nos formations qu'il y a possibilité de poursuivre des études, c'est attractif. Mettre en avant, auprès de nos interlocuteurs, que l'insertion professionnelle est organisée, c'est une autre dimension en phase avec la préoccupation des familles, alimentée par un taux de chômage élevé chez les jeunes. La peur du chômage conduit à retarder l'entrée dans la vie active et, en conséquence, toute poursuite d'études devient attractive. Est-ce cependant une solution adaptée ?

Les nécessaires économies que l'Etat devra faire passeront certainement par l'adaptation des formations aux emplois et peut-être moins par les poursuites d'études sans finalité réelle d'insertion.

L'avenir de l'enseignement professionnel sera assuré quand un jeune qui entrera dans une formation professionnelle pourra, en fin de cycle, occuper un emploi.

Pour aider aux choix des familles, il faudrait suivre l'insertion des jeunes sortants de nos établissements et avoir des informations, en lien avec les observatoires des branches professionnelles, sur les postes offerts et non pourvus. On parle de centaines de milliers d'emplois non pourvus. Faisons l'effort de les identifier, communiquons et les candidatures à l'entrée dans nos formations seront dynamisées.

La vitalité de nos établissements devrait se manifester, aussi, sur un tel sujet. N'avons-nous pas un rôle à jouer pour rapprocher encore un peu plus l'enseignement professionnel et l'entreprise ? La situation économique de notre pays nous obligera certainement à un plus grand pragmatisme et l'adaptation des jeunes à l'emploi deviendra une priorité politique, n'en doutons pas.

Le congrès de l'Union, dont le thème est :

**l'intégration des jeunes en entreprise :
des enjeux, un défi !**

se déroule à la fin de la présente semaine. Il devrait répondre à certaines de vos interrogations, mais également vous amener à vous questionner sur d'autres points.

Il est encore temps de vous inscrire. Nous comptons sur votre présence jeudi et vendredi à Balma (proche de Toulouse) !

Jacques Potdevin
Administrateur



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

VOTRE AGENDA UNETP

Congrès

- 15 & 16.11.12

Bureaux

- 14.11.12
- 20.11.12 (téléphonique)
- 12.12.12
- 17.01.13
- 08.02.13
- 21.03.13
- 11.04.13
- 22.05.13
- 13.06.13
- 05.07.13

Conseils d'administration

- 29 & 30.11.12
- 13.12.12
- 29.01.13
- 22.03.13
- 23.05.13
- 25.06.13

Journée nationale

- 21.03.13

Convention des DR

- 26.03.13

Réunions régionales

- Bretagne
 - 10.01.13 (Bureau + AG)
 - 21.03.13 (Bureau)
 - 11.07.13
- Centre
 - 04.02.13
- Nord - Pas de Calais
 - 22.11.12
 - 28.03.13

Formation des représentants nationaux

- 29 & 30.11.12

Journées institutionnelles de l'Enseignement Catholique

- 01 & 02.06.13

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Pacte national

pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

Le 5 novembre 2012, le commissaire général à l'investissement, Louis Gallois, a remis le rapport sur la compétitivité de l'industrie au 1^{er} Ministre ([cliquer ici pour y accéder](#)).

Il est indiqué que « l'enseignement technique et professionnel ne bénéficie toujours pas, en France, de la priorité qu'il mérite même si les régions ont fait un effort considérable d'investissement dans les lycées ». « Les moyens alloués sont encore insuffisants et l'image de cet enseignement, au moment de l'orientation des jeunes, n'est pas valorisée. Cela impacte directement l'attractivité et l'emploi industriels ».

Le 6 novembre, à l'issue du séminaire gouvernemental sur la compétitivité, le « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi » a été présenté ([cliquer ici pour y accéder](#)). Ont été mis en avant huit leviers de décisions amenant à trente-cinq décisions concrètes.

Les huit leviers de décisions sont :

1. Mettre en place un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.
2. Garantir aux TPE, PME et ETI des financements performants et de proximité.
3. Accompagner la montée en gamme en stimulant l'innovation.
4. Produire ensemble.
5. Renforcer les conquêtes de nos entreprises à l'étranger et l'attractivité de notre pays.
6. Offrir aux jeunes et aux salariés des formations

tournées vers l'emploi et l'avenir.

7. Faciliter la vie des entreprises en simplifiant et stabilisant leur environnement réglementaire et fiscal.
8. Assurer une action publique exemplaire et des réformes structurelles au service de la compétitivité.

Vous trouverez ci-après l'intégralité du point 6 : Offrir aux jeunes et aux salariés des formations tournées vers l'emploi et l'avenir.

Constat

Partout dans le monde, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche sont des leviers de la compétitivité future.

Dans la société de la connaissance, caractérisée par de profondes et rapides mutations économiques et technologiques, la compétitivité des pays développés est plus que jamais liée à l'efficacité de leur système de formation, d'enseignement supérieur et de recherche. Cette efficacité repose essentiellement :

- sur la capacité à répondre, en anticipant, aux besoins de qualification des entreprises : en France, un grand nombre d'offres d'emploi, parfois dans des domaines de forte croissance, ne sont pas pourvues, faute notamment de qualifications correspondantes ;
- sur le rôle de la recherche dans la chaîne de l'innovation : près de 20 % du PIB des États-Unis correspond à des secteurs d'activité qui n'existaient pas il y a 40 ans et qui ont été largement créés par la

recherche publique universitaire.

Décision N° 20 : Assurer une évaluation permanente de l'adaptation de l'offre des formations aux besoins de compétences des employeurs et amorcer, dès 2013, la mise en place d'un nouveau service public de l'orientation, du secondaire au supérieur, fondé sur une approche « Métiers - Qualifications ».

Décision n° 21 : Créer, dès 2013, 10 plateformes territoriales d'appui aux mutations.

Décision n° 22 : Renforcer la place des entreprises au sein de l'enseignement technique et professionnel.

Décision n° 23 : Favoriser l'embauche de jeunes en apprentissage dans les PME avec l'objectif de 500 000 en 2017.

Décision n° 24 : Proposer aux partenaires sociaux de discuter des modalités de mise en place d'un compte individuel de formation attaché à la personne et non au statut.

Décision n° 25 : Engager la « Mobilité internationale 2020 ».

Démarche poursuivie

Créer un service public territorialisé d'orientation tout au long de la vie

Ce service se substituera au service public d'orientation mis en place à la suite de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie.

L'information et l'orientation doivent permettre l'accès des élèves, des étudiants, des



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

salariés et des demandeurs d'emploi aux formations secondaires, supérieures ou professionnelles qualifiantes. Actuellement, le système est très éclaté, peu coordonné et ne permet ni de réduire les inégalités au sein du système éducatif, ni de répondre aux enjeux de l'emploi et de la qualification.

Faciliter l'adaptation des compétences dans les bassins en transition en mettant en place des plateformes d'accompagnement des mutations économiques et professionnelles

Ces plateformes auront vocation à mobiliser les principaux acteurs dans des bassins où les enjeux pour l'emploi et le développement économique sont particulièrement prégnants, autour de démarches de soutien RH des TPE/PME.

Mieux identifier les besoins en compétences des entreprises et anticiper les mutations économiques et leurs conséquences

Pour disposer d'une offre de formation qui permette de favoriser l'accès à l'emploi, il est indispensable de connaître les besoins en compétences, actuels et à venir, des entreprises. L'enjeu est de faciliter les recrutements bien sûr, mais aussi, avec une vision plus prospective, de préparer aujourd'hui les compétences de demain. Si de nombreux travaux existent déjà, ils restent insuffisamment croisés entre eux et limités dans leurs effets opérationnels.

Développer l'apprentissage et inciter à des embauches sur des formations techniques pointues

L'apprentissage doit se poursuivre pour les différents

niveaux de qualification et prioritairement pour les jeunes peu ou pas qualifiés. Mais il doit aussi se développer dans des secteurs pointus appelant des niveaux supérieurs.

Les PME assurent l'essentiel des embauches en contrat d'apprentissage, principalement sur les niveaux V, IV et III. Mais ces entreprises ne disposent qu'insuffisamment de compétences de haut niveau (niveaux II et I) sur des métiers techniques (ingénieurs par exemple, notamment sur le registre de la qualité) et ne forment que très rarement des apprentis à ces niveaux, alors que ce serait un moyen de renforcer leur compétitivité.

Le Gouvernement souhaite développer la compétitivité des PME par l'embauche de jeunes en contrat d'apprentissage sur des formations techniques de haut niveau. Il incitera ces entreprises à embaucher des apprentis sur des formations techniques de niveaux II et I.

Développer la formation tout au long de la vie

La feuille de route sociale a lancé des chantiers importants pour développer les compétences et la formation tout au long de la vie.

Concernant les jeunes et les demandeurs d'emploi, deux documents-cadres ont été soumis à la concertation. L'enjeu de la formation liée à l'accompagnement des mutations économiques s'inscrit désormais dans le cadre de la négociation de la nouvelle convention 2013-2015 entre l'État et le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels. Le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de

la vie est saisi sur le projet de compte individuel de formation.

Développer la mobilité internationale pour les étudiants, les élèves et les apprentis

Le développement des échanges internationaux, levier de la compétitivité, suppose une évolution rapide des compétences et des qualifications des élèves, des étudiants et des salariés. Afin de répondre à ces enjeux et d'atteindre les objectifs du programme de Louvain, la France doit s'engager rapidement pour accroître l'ouverture internationale des établissements et développer les mobilités internationales.

Aujourd'hui, à peine plus de 66 000 étudiants français ont fait une mobilité d'étude dans un pays de l'OCDE, dont les deux tiers dans l'espace européen et la moitié dans un des pays limitrophes de la France.

Le Gouvernement a décidé de doubler en 5 ans la mobilité internationale des étudiants à tous les niveaux de formation en s'appuyant sur la dynamique d'Erasmus d'appui aux mobilités (cf. programmes Leonardo, Erasmus, Euroapprenticeship, Agefa-mobilite...) et cibler certaines filières, en particulier professionnelles et technologiques.

*

Par ailleurs, les informations de ces derniers jours ont confirmé que la taxe d'apprentissage ne serait pas traitée dans le cadre de l'acte III de décentralisation. Dossier à suivre avec vigilance.



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 532
Congrès :
soirée de gala
- N° 533
Appel général de
cotisations 2012-2013
- N° 534
Forfait d'externat
- N° 535
PSAEE : communiqué du
collège employeur
- N° 536
Congrès :
journée des
« non congressistes »
- N° 537
Assemblée générale :
rapport financier
- N° 538
Assemblée générale :
rapport d'activité

FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

L'apprentissage en 2011 : hausse des entrées, surtout dans les entreprises d'au moins 50 salariés

En 2011, 295 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été comptabilisés dans le secteur marchand, soit une hausse de 2,5 % en un an. Cette hausse tient essentiellement aux entreprises d'au moins 50 salariés dans lesquelles les entrées augmentent de 11 % et qui concentrent désormais 23 % des nouveaux contrats.

La hausse des entrées s'accompagne d'un moindre recours à des contrats longs d'une durée de 2 ans ou plus et d'un plus fort accès aux formations de l'ensei-

gnement supérieur, auxquelles préparent désormais 29 % des nouveaux contrats (+3 points par rapport à 2010).

Se former à un métier des services est de plus en plus fréquent, mais préparer un métier dans les domaines de la production industrielle ou de la construction reste le principal objectif des nouveaux contrats (57 %).

Les embauches d'apprentis dans le secteur public continuent d'afficher une forte croissance :

elles ont augmenté de 10 % en 2011 pour atteindre 9 200.

[Site du Ministère du Travail,
de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle
et du dialogue social]

*

Pour accéder à l'étude de la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, [cliquer ici](#).

VIE DES ETABLISSEMENTS

Expérimentation de la philosophie en terminale Bac Pro

A l'initiative du Chef d'établissement du Lycée Myriam de Toulouse et avec l'intérêt de l'académie, des heures de philosophie ont été positionnées sur deux classes de Terminale Bac Pro :

- Métiers de la Mode,
- Accueil Relation Clientèle et Usagers.

Cette expérimentation, sous l'accompagnement bienveillant de l'Académie, vise à :

- diriger les élèves issus des filières professionnelles vers les domaines d'excellence proposés dans le cadre de la

renovation du Bac Professionnel vers l'enseignement supérieur ;

- élargir les compétences requises tant dans le domaine culturel qu'en matière de connaissances générales ;
- développer un sens de la réflexion et donc de la critique.
- permettre à nos élèves, issus désormais des filières d'excellence grâce à la rénovation de la voie professionnelle, de développer au nom de l'égalité dignité des trois voies de l'enseignement (général, pro-

fessionnel, technologique) le sens de la réflexion, de la critique, mais aussi d'acquérir les compétences culturelles nécessaires à un accès réussi en enseignement supérieur.

*

Paroles d'élèves

« Il y a peut-être un peu de fierté, non Madame... »

« C'est bien ! Il n'y a plus de différence. On se sent comme les autres... »

[Lycée Myriam à Toulouse]

En raison de l'organisation du congrès de l'Union,
« Le Michelet » de novembre a un format « allégé ».

Vous le retrouverez très prochainement pour
un numéro spécial « Congrès 2012 ».

En attendant, n'hésitez pas à nous faire parvenir
vos remarques et suggestions à :

lemichelet@unetp.org